

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

**1. OBJET DE LA CONSULTATION** : Fourniture de sacs translucides jaunes pour la collecte des déchets d'emballages ménagers

**2. POUVOIR ADJUDICATEUR** : Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière.  
Coordonnées : 35 avenue Villebois Mareuil – Montaigu - 85607 MONTAIGU-VENDEE Cedex – Tél : 02.51.46.45.45 -  
Fax : 02.51.46.45.40 - Représentant : M. Antoine CHEREAU, Président - Adresse du profil acheteur :  
<https://www.marches-securises.fr>

**3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES** : Fourniture de sacs translucides jaunes pour la collecte des déchets d'emballages ménagers – Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande.  
La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description	Code suppl. 1	Code suppl. 2	Code suppl. 3
18937000-6	Sacs d'emballage			

**4. PROCEDURE DE PASSATION** : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

**5. ALLOTISSEMENT** : Les prestations sont réparties en 2 lots :

Lot(s)	Désignation
1	Sacs jaunes translucides standards
2	Sacs jaunes translucides avec identification

**6. TYPE ET FORME DE CONTRATS** : Chaque lot fera l'objet d'un accord-cadre. L'accord-cadre sans minimum ni maximum de commande est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

**7. DUREE DES PRESTATIONS** : L'accord-cadre sera conclu pour une période initiale de 1 an, à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconductible tacitement trois fois pour une durée d'un an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

**8. VARIANTES « AUTORISEES »** : Aucune variante libre à l'initiative des candidats n'est autorisée.

**9. VARIANTES « EXIGEEES »** : Aucune variante particulière (prestation supplémentaire éventuelle ou prestation alternative) n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

**10. MODALITES DE FINANCEMENT** : Fonds propres de la Communauté de communes. Paiement par mandat administratif sous 30 jours, à compter de la réception de la facture.

**11. MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION** : A consulter et télécharger gratuitement sur le site <https://www.marches-securises.fr> (Pouvoir adjudicateur : Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière, coordonnées ci-dessus).

**12. DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES** : Les offres devront parvenir **avant le vendredi 22 janvier 2021 à 12h00** sur le site <https://www.marches-securises.fr> .

**13. REMISE D'ECHANTILLONS** : Afin d'optimiser l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur impose à chaque candidat de fournir des échantillons. La liste, ainsi que les conditions de remise des échantillons demandés sont décrits à l'article 5.2 du règlement de la consultation.

**14. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES** : Les conditions de participation, la liste des documents devant être remis par le candidat, ainsi que les critères d'attribution sont précisés dans le règlement de la consultation (RC).

**15. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES** : 210 jours à compter de la date limite de remise des offres.

**16. SERVICES OU LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS :**

Renseignement(s) administratif(s) : M. Mathis BEILLEVAIRE – Service Commande Publique - Tél. : 02 51 46 45 45.

Renseignement(s) technique(s) : Les candidats doivent transmettre leur(s) demande(s) de renseignements techniques par l'intermédiaire via le site <http://www.marches-securises.fr>

**17. SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES - 6 allée de l'île Gloriette - 44000 NANTES - Tél. : 02.40.99.46.00

**18. INFORMATIONS DIVERSES** : Offre en français et en euro.

**19. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION** : Le jeudi 10 décembre 2020.